

“ VIVRE LA MUSIQUE AUTREMENT ”

AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU GRAND CHAMBORD ET AVEC LES ASSOCIATIONS

MIL' ET UNE NOTES ET L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DE VINEUIL-SAINTE CLAUDE

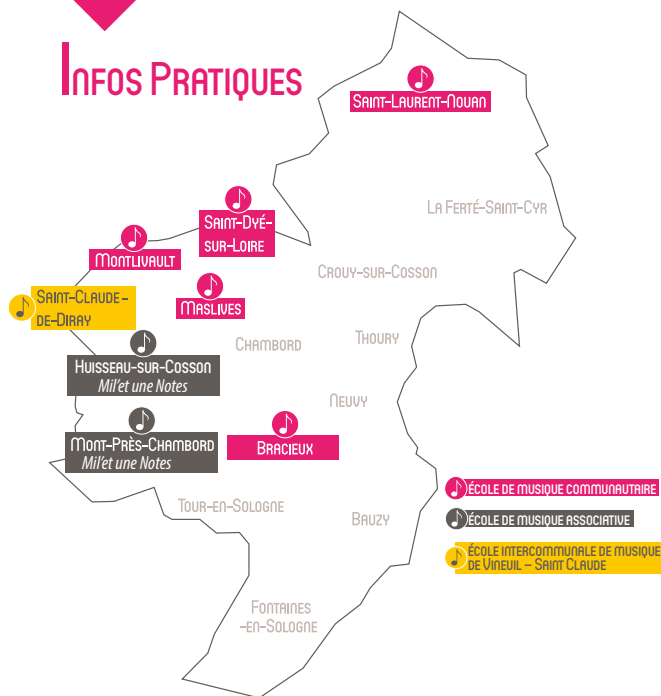
▶ S'ADAPTER AUX BESOINS

▶ DÉVELOPPER DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES INNOVANTES

▶ ÉLABORER DES PROJETS avec d'autres acteurs culturels

▶ SE PRODUIRE SUR SCÈNE

INFOS PRATIQUES



POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DE VINEUIL - SAINT-CLAUDE

10, rue des écoles - 41350 Vineuil
06 30 62 91 24 - ecoledemusique.vineuil@gmail.com
www.agglopolys.fr



ÉCOLE ASSOCIATIVE MIL' ET UNE NOTES

41250 Mont-près-Chambord
06 48 28 58 89 - contact@mil-et-une-notes.fr
www.mil-et-une-notes.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE DU GRAND CHAMBORD

13, rue Nationale - 41220 Saint-Laurent-Nouan
02 54 46 00 31 - ecoledemusique@grandchambord.fr
www.grandchambord.fr

PRATIQUER LA MUSIQUE SUR LE TERRITOIRE DU GRAND CHAMBORD





Offrir à tous ceux qui le souhaitent un enseignement musical de qualité

Gilles Clément, Président de la Communauté de communes du Grand Chambord, précise :

« Apprendre à jouer d'un instrument est une richesse. Notre école de musique du Grand Chambord et les associations partenaires, Mil' et une Notes et l'école intercommunale de Vineuil - Saint-Claude*, ont pour ambition de proposer aux jeunes et aux adultes un enseignement musical diversifié. Les pratiques pédagogiques innovantes de nos professeurs participent à la qualité de l'apprentissage dispensé. À travers cette plaquette, vous pourrez découvrir tous les instruments enseignés et leurs lieux d'enseignement. »

* Ce partenariat concerne uniquement les enfants de Saint-Claude-de-Diray.

LES MISSIONS DES ÉCOLES DE MUSIQUE DU TERRITOIRE

Afin de délivrer des diplômes de fin de cycle, les écoles répondent aux exigences pédagogiques définies au niveau national dans les domaines suivants :

- L'éducation artistique
- L'enseignement artistique
- La production artistique

LE FONCTIONNEMENT

Les écoles de musique du territoire accueillent les enfants et les adultes de la Communauté de communes du Grand Chambord mais aussi des autres communes.

Ce service fonctionne selon une large amplitude horaire, en fonction de ses diverses activités :

- Cours d'instrument
- Formation musicale
- Pratique collective
- Concerts et auditions

Les enseignants, tous professionnels, assurent l'encadrement des élèves dans l'ensemble des activités proposées.

DES ACTIVITÉS ADAPTÉES AUX BESOINS DE CHACUN

Afin de mieux répondre à ses missions et aux besoins des usagers, les activités et les contenus pédagogiques sont différents selon les âges.

Entre 5 et 8 ans

Je découvre la musique par l'éveil musical dès 5 ans. Je commence à pratiquer un instrument à partir de 7 ans. À l'école de musique du Grand Chambord, l'initiation à un instrument peut se faire en binôme.

Entre 8 et 12 ans

Je débute un instrument ou je me perfectionne dans un 1^{er} cycle afin de devenir autonome.

Entre 12 et 18 ans

- ▶ Je débute un instrument ou je me perfectionne dans un 1^{er} cycle afin de devenir autonome.
- ▶ Si j'ai obtenu mon diplôme de 1^{er} cycle, je choisis de :
 - poursuivre dans un projet individuel pour obtenir mon diplôme de 2^d cycle,
 - vivre une aventure au sein d'un atelier avec un emploi du temps allégé*.

* uniquement à l'école de musique du Grand Chambord

Adulte

Je dispose d'un éventail de propositions adaptées à mes disponibilités et à mon engagement dans la vie des écoles de musique.



INSTRUMENTS ENSEIGNÉS SUR LE TERRITOIRE

(SE RENSEIGNER AUPRÈS DES ÉCOLES)

Les bois > flûte traversière, hautbois, clarinette et saxophone.

Les cordes > guitare folk et électrique, basse électrique, violon, alto, violoncelle et piano.

Les cuivres > trompette, tuba, trombone.

Les percussions > percussions et batterie.

